En cas de dépassement de durée ou de défaut de paiement

Le montant du Forfait-Post-Stationnement (FPS) est fixé à 15€. Vous recevez à votre domicile ce FPS à payer.

CAS N°1

Je stationne moins de 30 minutes. Je rentre mon numéro de plaque d'immatriculation.

CAS N°2

Je stationne au-delà de 30 minutes. Je rentre mon numéro de plaque d'immatriculation en m'acquittant du tarif correspondant.

CAS N°3

J'ai payé mon stationnement mais je dépasse le temps payé : je reprend un ticket en scannant le QR CODE, sinon l'agent constate le dépassement et me facture un forfait de 15€ duquel est déduit le montant de mon paiement.

CAS N°4

Je ne paye pas mon stationnement. L'agent constate le défaut de paiement et me facture un forfait de 15€.

EXEMPTION

La ville de Cagnes-sur-Mer met en place des modalités pour permettre le stationnement gratuit sur voirie, durant 24h, aux détenteurs de la carte de stationnement (CES), de la carte mobilité inclusion avec la mention stationnement (CMI-S) ou d'un véhicule 100% électrique.

Inscription gratuite en Boutique INDIGO ou sur le site internet.

www.voirie.fr.parkindigo.com/cagnes-sur-mer/login

Ne le cherchez plus, l'horodateur vient à vous !

PLAN DE STATIONNEMENT CAGNES-SUR-MER

CONTACTEZ-NOUS

BOUTIQUE INDIGO

6, avenue Frédéric Mistral
06800 Cagnes-sur-Mer
Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 15h
Le samedi de 10h à 12h
b060313@group-indigo.com

INDIGO

Indigo Park - Société anonyme au capital de 2 100 764 € - Tour Voltaire - 1, place des Degrés - 92059 Paris La Défense - RCS Nanterre 320 229 641
Imprimé en France - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - Exélios Communication - 02/2023

Ville de CAGNES-SUR-MER

Stationnez malin à Cagnes-sur-Mer !

HORODATEUR VIRTUEL

TARIF HORS-PÉRIODE ESTIVALE

Du 15/09 au 15/06
Stationnement Payant :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h Le samedi de 9h à 12h

30 minutes gratuites*
*1 FOIS PAR JOUR ET PAR VÉHICULE

INDIGO

TARIFS

ZONE ROUGE Durée maximum conseillée 2h
30 min Gratuit
42 min 0,70€
48 min 0,80€
54 min 0,90€
1h00 1,00€
1h06 1,10€
1h12 1,20€
1h18 1,30€
1h24 1,40€
1h30 1,50€
2h00 3,00€
2h15 15,00€
(montant du FPS)

Code de sécurité **CBGR**
à contrôler sur la page web

En cas de défaut de paiement, vous êtes passible d'un forfait post-stationnement (FPS) de 15€

ZONE ORANGE Durée maximum conseillée 4h
30 min Gratuit
1h00 0,80€
1h15 1,00€
1h30 1,20€
1h45 1,40€
2h00 1,60€
2h15 1,80€
2h30 2,00€
2h45 2,20€
3h00 2,40€
3h15 2,60€
3h30 2,80€
3h45 3,00€
4h00 3,20€
4h15 15,00€
(montant du FPS)

Code de sécurité **CBGO**
à contrôler sur la page web

En cas de défaut de paiement, vous êtes passible d'un forfait post-stationnement (FPS) de 15€

Ville de CAGNES-SUR-MER

La carte BonjourCagnes simplifie votre stationnement !

À récupérer gratuitement à la Maison du Commerce Cagnois,
3 Rue la Villette, 06800 Cagnes-sur-mer.

Fonctionnement :
1 Appuyer sur l'icone maison jaune
2 Scanner la carte contre le lecteur carte bleu pour démarrer et arrêter votre stationnement.

Découvrez BonjourCagnes ! (flasher le QR Code avec l'appareil photo du téléphone)